

Interpellation Lena Lio – Quelles sont les conséquences du manque de places en prison sur le travail effectif de la police ? (17_INT_690)

Texte déposé

En raison du manque chronique de places de détention, un nombre important de petits criminels sont interpellés, verbalisés, condamnés à plusieurs jours de détention, mais finalement relâchés. Cette situation d'impunité est non seulement insupportable pour la population, mais démoralise aussi les policières et policiers qui sont confrontés auxdits criminels. Ces criminels à la petite semaine peuvent donc narguer les forces de l'ordre, sachant pertinemment qu'ils ne risquent rien d'autre que des mesures administratives.

Dès lors, il y a lieu de se demander comment cette impunité de fait impacte le travail de la police.

L'interpellante prie donc le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

- Est-ce que la police renonce à mener certaines opérations, notamment contre le trafic de stupéfiants, étant consciente que les personnes interpellées seront de toute manière relâchées, faute de place en détention ? Si non, comment le Conseil d'Etat peut-il affirmer que tel n'est pas le cas ?
- Est-ce que le Conseil d'Etat se préoccupe de ce phénomène démoralisant pour le corps de police et quelle appréciation fait-il de cette situation qui impacte nos policiers ?

Souhaite développer.

(Signé) Lena Lio